

Chapitre 3

Profil socio-économique des personnes âgées en République Démocratique du Congo



Maryse Gaimard

Université de Bourgogne-Franche-Comté

Centre Georges Chevrier,

UMR 7366 CNRS-UB

Maryse.Gaimard@u-bourgogne.fr

Pauvreté

Ce chapitre est paru dans :
Golaz V., Sajoux M. (2018). Politiques publiques et vieillesse dans les Suds. Les Impromptus du LPED, n°4, Laboratoire Population-Environnement-Développement, UMR 151 (AMU – IRD), Marseille, 347 p.

La République Démocratique du Congo, pays parmi les plus pauvres de la planète, compte pour l'heure une faible proportion de personnes âgées (4,6 % de 60 ans et plus en 2015) dont les caractéristiques sont encore mal connues. L'avancée en âge et l'inactivité rendent-ils ces personnes plus vulnérables à la pauvreté que le reste de la population ? Les conditions de vie de ces personnes, appréhendées essentiellement au travers du logement et de l'équipement de celui-ci, sont analysées après avoir présenté les caractéristiques sociodémographiques de ce groupe d'âge. Les données disponibles prenant en compte les personnes âgées étant rares, les analyses sont basées sur les données de l'enquête 1-2-3 qui fournit des données sur les conditions de vie des ménages. L'analyse des données a montré que la vulnérabilité de la population âgée face à la pauvreté tient davantage à ses caractéristiques socio-économiques qu'à son âge. Les principaux facteurs de vulnérabilité sont liés au fait d'avoir un faible niveau d'instruction, d'être une femme chef de ménage, d'exercer une activité agricole et de résider en milieu rural ; tous ces éléments constituent des facteurs d'aggravation de la pauvreté.

In the Democratic Republic of Congo, one of the poorest countries in the world, the proportion of older persons is still low (4.6 % aged 60 or over in 2015) and their characteristics are still not very well known. Are older persons more vulnerable to poverty than the rest of the population in relation to age and inactivity? This chapter first presents the socio-demographic characteristics of the older population. It then analyses the living conditions of older persons, apprehended mainly through housing and assets. As the available data taking into account the older population are rare, analyses are based on the 1-2-3 survey which provides information on households' living conditions. Results show that the vulnerability to poverty of the older population is due more to its socio-economic composition than to age. The main factors of vulnerability are having a low educational attainment, being engaged in agricultural activities and living in female headed household in a rural place of residence; all are factors of poverty aggravation.

Vulnérabilité

Introduction. Une transition démographique vers une société qui vieillit.

La République Démocratique du Congo se retrouve parmi les pays les plus pauvres de la planète, en dépit des abondantes ressources naturelles dont elle dispose. Une succession de crises économiques aggravées par des années de conflits ont entraîné une grande paupérisation de la population. C'est ainsi que le PIB par habitant, qui se situait à 380 dollars en 1960, est tombé à 224 dollars en 1990, pour s'établir en 2013 à 246 dollars (en dollars constants). L'Indicateur du développement humain a baissé de plus de 10 points de pourcentage au cours des dix dernières années, de sorte qu'avec un IDH de 0,414 en 2014 le pays se situe parmi les derniers rangs des 189 pays classés. Selon les données de la Banque mondiale pour l'année 2014, l'incidence globale de la pauvreté est, pour l'ensemble du pays, de 64 %, c'est-à-dire que près des deux tiers des ménages congolais vivent en dessous du seuil de pauvreté²⁴. Les progrès que la RDC avait réalisés entre son indépendance et le début des années 1990 ont en grande partie été réduits à néant.

Selon les dernières estimations des Nations unies (UN, 2015), la population de la République démocratique du Congo s'élève à 77 267 000 habitants en 2015, conduisant à une densité moyenne de 34 habitants/km², parmi les plus faibles du continent. La croissance démographique suit un rythme soutenu et ininterrompu depuis 1950. Au cours de la période 2010-2015, le taux de croissance démographique est estimé à 3,2 % en moyenne par an (parmi les plus hauts du monde), résultant d'une natalité élevée (43 naissances pour 1 000 habitants) et d'un taux de mortalité en baisse (11 ‰).

A l'instar des pays d'Afrique subsaharienne, la population se caractérise par une extrême jeunesse : 46,0 % de 0-14 ans et 56,6 % de 0-19 ans²⁵. L'âge médian de la population, relativement stable depuis 1950, est de 17 ans.

Les personnes âgées sont donc peu nombreuses mais aussi très mal connues, tant sur leurs caractéristiques sociodémographiques que sur leurs conditions de vie. Leur âge les rend-il plus vulnérables à la pauvreté que le reste de la population ? Nous essaierons de répondre à cette question après avoir précisé les contours sociodémographiques des personnes âgées en RDC. Les données disponibles prenant en compte les personnes âgées étant rares²⁶, comme dans la plupart des pays du Sud, le travail présenté ici repose sur les données de l'enquête 1-2-3, réalisée en 2004-2005 par l'Institut national de la statistique en collaboration avec AFRISTAT²⁷. L'enquête 1-2-3 est une enquête intégrée auprès des ménages, constituée d'un dispositif de trois enquêtes emboîtées ayant pour objectif de disposer de données actualisées sur les conditions de vie des ménages en vue de finaliser le Document de stratégie de réduction de la pauvreté (République démocratique du Congo, 2006). La première phase de cette enquête est une enquête sur l'emploi, le chômage et les conditions d'activités des ménages. La seconde phase consiste à réaliser une enquête spécifique auprès des chefs des unités de production informelles sur leurs conditions d'activité. Enfin, la troisième phase est une enquête sur la consommation des ménages. L'enquête

1-2-3 réalisée en RDC a été menée dans la capitale Kinshasa en 2004, puis élargie en 2005 à l'ensemble des autres provinces. Dans l'ensemble du pays, 13 215 ménages ont répondu au questionnaire, ce qui correspond à 72 685 individus et 47 563

personnes de 10 ans et plus pour lesquelles un questionnaire individuel a été rempli. Cette enquête comporte quelques données sur les personnes âgées : 2 844 personnes âgées de 60 ans ou plus et 1 836 ménages dont le chef a plus de 60 ans.



Habitat rural au Kivu, République Démocratique du Congo, 1982. © IRD Joseph Laure.

²⁴ Les données proviennent de la Banque mondiale : < <http://donnees.banquemondiale.org/>>

²⁵ L'indice synthétique de fécondité est encore de 6,15 enfants par femme en moyenne au cours de la période 2010-2015.

²⁶ Le dernier recensement de la population et de l'habitat date de 1984.

²⁷ Observatoire économique et statistique d'Afrique subsaharienne.

I. Caractéristiques sociodémographiques des personnes âgées : facteurs aggravants de la pauvreté

Si, en RDC, la pauvreté frappe, à des degrés divers, toutes les catégories sociales et tout le territoire, la situation nationale cache de profondes disparités selon les caractéristiques sociodémographiques de la population et selon la zone d'habitation. Ainsi, la pauvreté touche plus durement les femmes, les personnes veuves, les ménages dont le chef est sans instruction, et la population vivant en milieu rural. Les personnes âgées constituent-elles, au regard de leurs caractéristiques sociodémographiques, un groupe vulnérable à la pauvreté ?

De quelle population âgée parlons-nous ? Sur quel critère faut-il se fonder pour la définir ? Si l'on se réfère à l'âge auquel est arrêtée l'activité professionnelle et donc à l'âge de la «retraite», alors, en dehors des

fonctionnaires de l'État qui ont droit à la retraite à 60 ans, l'âge de la vieillesse doit être fixé à 70 ans voire 75 ou 80. En effet, dans ce pays, en l'absence de système de retraite, les personnes continuent à exercer une activité, sans limite d'âge. A des fins comparatives et en accord avec le seuil retenu dans la plupart des pays, la population âgée prise en compte dans la suite de ce travail est celle âgée de 60 ans ou plus. Précisons que l'espérance de vie à la naissance est, en RDC, de 58 ans (deux sexes réunis) en 2010-2015 (57 ans pour les hommes et 59,5 ans pour les femmes), l'espérance de vie à 60 ans est de 16,6 ans (16 ans pour les hommes et 17 ans pour les femmes) et à 65 ans de 13 ans (12,8 pour les hommes et 13,7 pour les femmes).

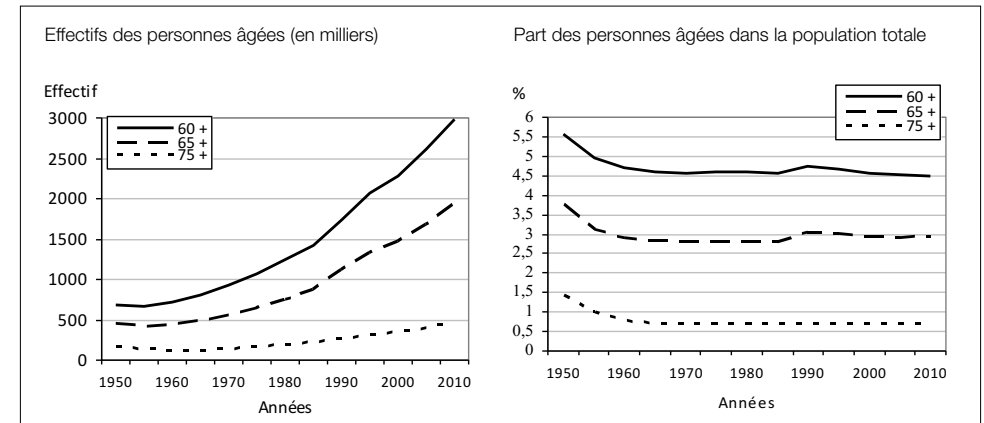
I.1 Composition par sexe et âge de la population âgée

Tableau 1 : Répartition par sexe et grands groupes d'âge des personnes âgées, 2015

Groupe d'âges	Effectifs (en milliers)			% de personnes âgées.			Rapport de masculinité (H pour 100 F)
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
60-64	1 247	595	652	35,2	36,8	34,0	91,3
65-69	966	448	518	27,3	27,7	27,0	86,5
70-74	665	299	366	18,8	18,5	19,1	81,7
75-79	393	170	223	11,1	10,5	11,6	76,2
80-84	187	77	110	5,3	4,8	5,7	70,0
85-89	64	25	40	1,8	1,5	2,1	62,5
90 ou +	16	5	10	0,5	0,3	0,5	50,0
Ensemble	3 538	1 619	1 919	100	100	100	84,4

Source : United Nations (2015)

Figure 1 : Évolution de la population âgée en RDC, 1950-2015

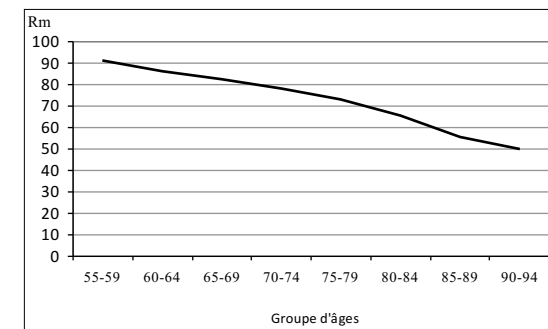


Source : United Nations(2015)

En RDC le nombre de personnes âgées de 60 ans ou plus est estimé à 3 538 000 en 2015, ce qui représente 4,6 % de la population congolaise. En reculant le seuil à 65 ans, la population âgée représente 2,9 % de la population (2 291 000 personnes) et en ne retenant que les individus âgés de 75 ans ou plus, 0,85 % seulement de la population est âgée (660 000). Au-delà de 90 ans, on ne compte plus que 16 000

individus. Dans la population âgée de 60 ans ou plus, près des deux-tiers (63 %) ont moins de 70 ans et 92 % ont moins de 80 ans (Tableau 1). Les personnes âgées de 85 ans ou plus représentent 2 % de la vieillesse congolaise. Le nombre de personnes âgées a constamment augmenté depuis le début des années 1950, au même rythme que la population totale, mais leur proportion est demeurée relativement stable (Figure 1).

Figure 2 : Évolution du rapport de masculinité selon l'âge (Nombre d'hommes pour 100 femmes)



Source : United Nations(2015)

La population âgée de 60 ans ou plus est composée à 54 % de femmes et cette proportion augmente avec l'âge comme l'illustre l'évolution du rapport de masculinité (figure 2). Toutefois, le rapport de masculinité diminue moins rapidement avec l'âge que dans les populations du Nord, reflétant ainsi le moindre écart entre

l'espérance de vie des femmes et celle des hommes. La population féminine apparaît légèrement plus vieillie que la population masculine. Les personnes âgées de 60 ans ou plus représentent 4,9 % dans la population féminine pour 4,2 % dans la population masculine.

I.2 Milieu de résidence des personnes âgées

La population de la RDC est encore, dans son ensemble, à forte dominante rurale : les personnes résidant en milieu rural représentent 69 % de la population congolaise. La principale agglomération du pays, la capitale Kinshasa, compte 8 754 millions d'habitants regroupant 13 % de la population nationale et 37 % de

la population urbaine. Selon les résultats de l'enquête 1-2-3, l'écart de vieillissement entre le milieu rural et le milieu urbain est très faible : les personnes âgées de 60 ans ou plus représentent 3,8 % de la population urbaine et 4,1 % de la population rurale (Makabu Ma Nkenda et al., 2007). Néanmoins, 70 % des personnes âgées résident en milieu rural, ce qui les prédispose à une plus grande vulnérabilité à la pauvreté.

Tableau 2 : Part de la population âgée par province, 2004-2005

Province	Population (en milliers)	Part dans la population totale du pays (en %)	Part de la population de 60 ans ou plus dans la population de la province (en %)
Kinshasa	6 304	10,7	4,1
Bas-Congo	3 207	5,9	5,6
Bandundu	5 751	11,5	3,5
Equateur	4 258	10,4	4,3
Province Orientale	4 756	12,1	4,6
Nord-Kivu	8 737	8,0	3,9
Maniema	5 751	2,8	4,6
Sud-Kivu	1 548	7,0	4,5
Katanga	4 479	15,6	2,8
Kasaï-Oriental	6 581	8,5	4,2
Kasaï-Occidental	3 926	7,6	2,7

Sources : Makabu Ma Nkenda et al. (2007) ; Moumimi (2010)

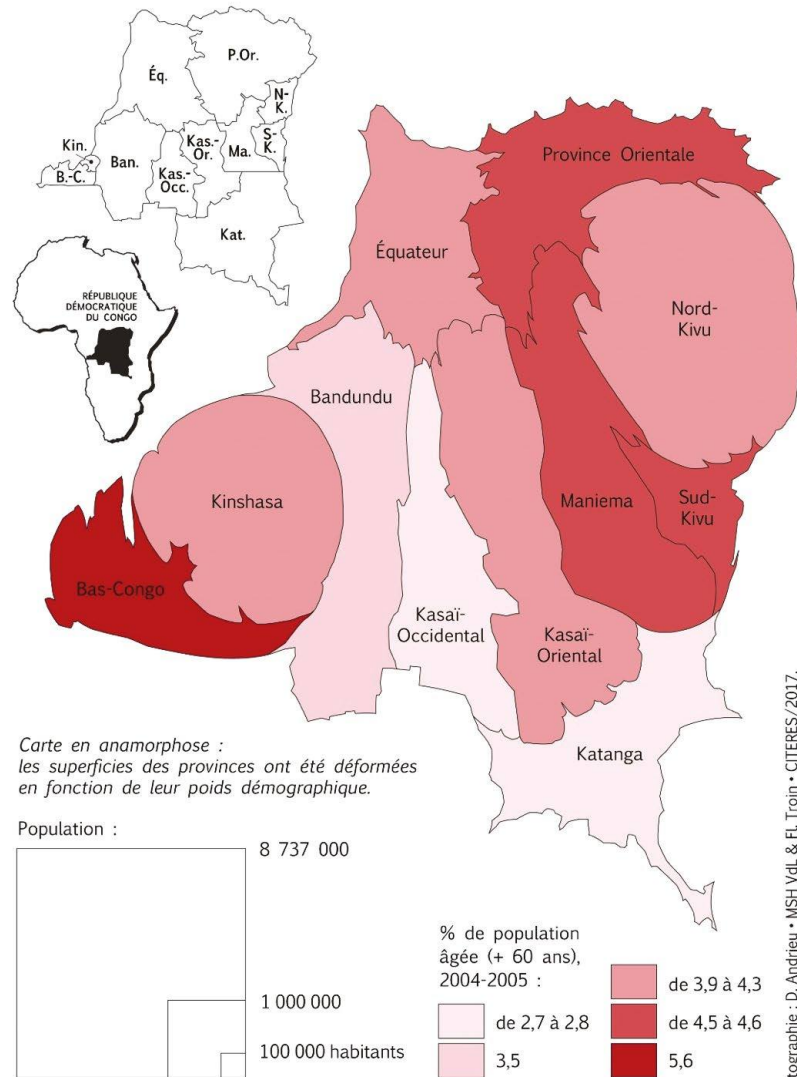
Il existe, en revanche, des disparités de vieillissement entre les onze provinces que compte le pays (Figure 3). Celles-ci sont inégalement peuplées. La province du Katanga située au sud et la province Orientale au nord du pays concentrent à elles deux plus de 40 % de la superficie du territoire et 28 % de la population congolaise. Avec 11 % de la population, Kinshasa, la région la plus urbanisée, est la quatrième province la plus peuplée après le Bandundu. La province plus désertique de Maniema, située au Centre-Est du pays, est la moins peuplée avec 3 % de la population totale (Moumimi, 2010). La part des personnes âgées y varie de 5,6 % dans le Bas-Congo à 2,7 % dans la province du Kasaï-Occidental et du Katanga (2,8 %) (Tableau 2). Ces disparités de vieillissement de la population tiennent aux différences de fécondité (plus faible à Kinshasa et les plus élevées au Katanga et au Kasaï-Occidental), d'espérance de vie et de migrations, elles-mêmes fonction de l'urbanisation plus ou moins grande de la province, de son niveau de développement économique et sanitaire.

Les plus âgés appartenant à des générations plus anciennes ont été beaucoup moins scolarisés dans leur enfance. On peut noter de fortes disparités selon le sexe : 68 % des femmes âgées sont sans instruction (contre 22 % pour les hommes) et 25 % ont suivi des études primaires (40 % pour les hommes). Ces différences entre sexe reflètent ce que l'on observe dans tous les pays en développement et sont surtout dues au passé ; elles s'observent surtout dans les générations les plus âgées. Les écarts de taux de scolarisation entre hommes et femmes tendent à s'estomper au fil des années et donc au fil des générations et aux âges les plus jeunes. C'est en milieu rural que les personnes âgées sont les moins instruites, disparité que l'on constate aussi pour l'ensemble de la population de 15 ans ou plus : 26 % ne sont jamais allés à l'école en milieu rural contre 7 % en milieu urbain. Le désavantage des zones rurales en termes de scolarisation n'est pas propre à la population âgée mais il y est beaucoup plus accentué. Au total, du fait de leur appartenance à des générations plus anciennes, il existe une inégalité de niveau d'instruction au détriment des plus âgés.

I.3 Niveau d'instruction des personnes âgées

Les personnes âgées de 60 ans ou plus se caractérisent par un faible niveau d'instruction (Tableau 3) : près de la moitié (43 %) d'entre elles sont sans instruction, le tiers n'ont que le niveau du primaire et 20 % celui du secondaire. Par rapport à l'ensemble de la population adulte, on constate que les personnes âgées sont moins instruites. En effet, parmi la population de 15 ans ou plus seuls 20 % n'ont jamais fréquenté l'école.

Figure 3 : Répartition de la population de la RDC et proportion (en %) de personnes âgées, selon la province



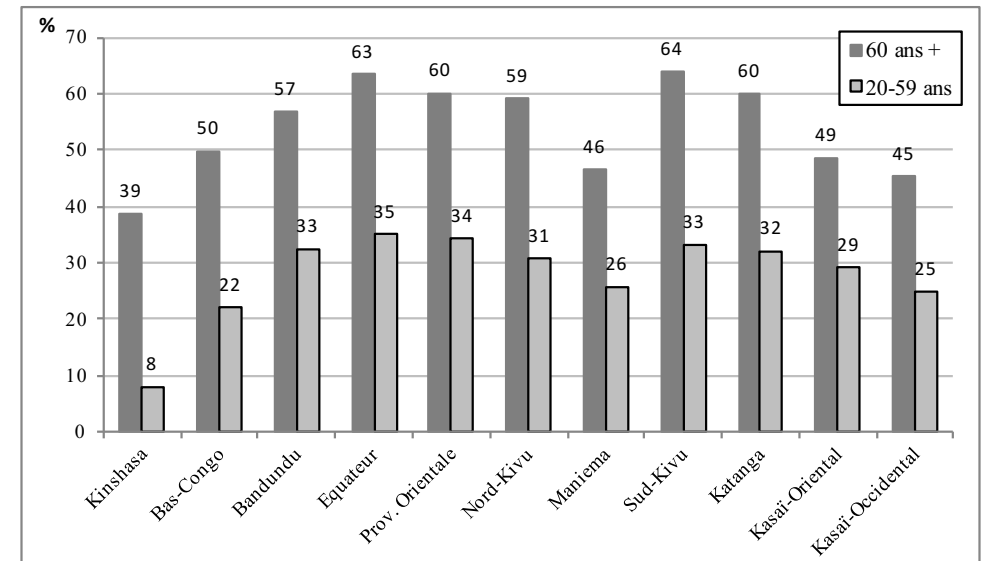
Source : Enquête 1-2-3 Nationale RDC, Phase 1 (2004-2005), citée par Makabu Ma Nkenda et al., 2007.

Tableau 3 : Niveau d'instruction des personnes âgées de 60 ans ou plus (en %)

Niveau scolaire	Ensemble	Hommes	Femmes	Rural	Urbain
Sans instruction	43,43	22,14	67,62	51,94	35,57
Primaire	33,02	39,99	25,09	32,97	33,06
Secondaire	19,44	31,00	6,31	14,21	24,27
Informel	2,11	3,24	0,83	0,66	3,45
Université ou plus	2,00	3,63	0,15	0,22	3,65
Total	100	100	100	100	100

Source : enquête 1-2-3, 2004-2005

Figure 4 : Proportion de personnes âgées analphabètes selon la province (en %)



Source : Enquête 1-2-3, 2004-2005

Une des conséquences du faible niveau d'instruction des personnes âgées et leur fort taux d'analphabétisme : 53 % des personnes de 60 ans ou plus ne savent ni lire ni écrire (32 % des hommes et 77 % des femmes) alors que dans la population des 20-59 ans cette proportion est de 26 % (13 % des hommes et 38 % des femmes). Des disparités sont à noter entre provinces (Figure 4). Elle s'élève à 60 % ou plus dans les provinces au Nord et à l'Est du pays, alors qu'elle est inférieure à 40 % dans la

province urbanisée de Kinshasa. L'absence d'instruction est la plus développée dans les régions les plus pauvres et les plus rurales du pays. Ces disparités géographiques ne sont pas spécifiques à la population âgée, elles touchent toutes les classes d'âges.

I.4 Poursuite d'activité des personnes âgées

A l'inverse des pays développés, la majorité de la population âgée de la République démocratique du Congo est encore active. Près des deux tiers (63 %) se déclarent actifs occupés (69 % des hommes et 56 % des

femmes). Ces proportions diminuent avec l'âge mais elles demeurent élevées, même pour les 80 ans ou plus (Tableau 4), et elles sont plus fortes dans le milieu rural que dans le milieu urbain. De manière générale, les taux d'activité de l'ensemble des personnes âgées sont proches de ceux de l'ensemble de la population en âge de travailler (soit la population âgée de 15 ans ou plus) : 72 % se déclarent actifs (79 % dans le monde rural et 56 % en milieu urbain).

Les écarts entre provinces sont relativement faibles. Seule la province très urbanisée de Kinshasa compte plus d'inactifs que d'actifs dans sa population âgée : 43 % des personnes de 60 ans ou plus sont occupés.

Tableau 4 : Proportions d'actifs occupés dans la population âgée (en %)

Classes d'âges	Ensemble	Hommes	Femmes	Rural	Urbain
60-64	74,41	82,22	65,55	85,22	64,46
65-69	68,02	73,15	62,47	83,13	54,32
70-74	53,44	60,69	45,26	66,53	40,56
75-79	43,07	49,31	36,15	56,20	29,93
80+	36,00	40,83	28,75	47,13	27,43
Total 60+	63,12	69,40	55,97	75,90	51,32
15 ans ou plus	71,6	73,2	70,2	78,8	56,3

Source : Enquête 1-2-3, 2004-2005

Tableau 5 : Part (en %) des retraités dans la population âgée de 60 ans ou plus

	% de retraités dans la population de 60 ans ou plus
Ensemble	5,3
Population masculine	8,1
Population féminine	2,0
Milieu urbain	9,3
Milieu rural	0,9
Province	
Kinshasa	14,8
Bas-Congo	4,2
Bandundu	2,3
Equateur	1,1
Province Orientale	4,3
Nord-Kivu	3,8
Maniema	0,6
Sud-Kivu	1,5
Katanga	5,8
Kasaï-Oriental	2,2
Kasaï-Occidental	5,3

Source : enquête 1-2-3, 2004-2005

Près des deux tiers des hommes (61 %) et 78 % des femmes âgés exercent leur activité dans le secteur agricole. Ces proportions varient selon la province en fonction de leur degré de ruralité. Ainsi, dans la province de Kinshasa seuls 17 % des actifs âgés occupés travaillent dans le secteur agricole. Partout ailleurs cette proportion se situe entre 63 % et 83 %. Cette forte activité des personnes âgées traduit un niveau élevé de précarité des activités économiques des Congolais, dominées par le secteur informel. Cette précarité se conjugue avec de faibles taux de couverture en matière de protection sociale.

Ainsi, les retraités sont quasi-inexistants ; ils représentent 0,7 % de l'ensemble de la population du pays et 5 % des personnes âgées de 60 ans ou plus. Les personnes âgées se déclarant retraitées sont proportionnellement plus nombreuses dans la population masculine (8 % contre 2 % pour les femmes) et en milieu urbain

(9,3 % contre 0,9 % en milieu rural). Seule la province de Kinshasa laisse apparaître une proportion de retraités non négligeable (Tableau 5) : les salariés de l'état, bénéficiant d'une retraite, sont proportionnellement plus nombreux dans cette province que dans le reste du territoire.

II. Modes de résidence des personnes âgées

Le mode de résidence des personnes âgées dépend dans un premier temps de leur situation matrimoniale. La plupart des hommes âgés, soit 84 % des 60 ans ou plus, vivent encore en couple (monogame, polygame ou union libre) alors que la majorité des femmes sont veuves (56,2 %) ou divorcées (7,8 %) ou célibataires (1,9 %). Ces proportions varient avec l'âge, le nombre de veufs(ves) augmentant, mais il n'existe pas de différence significative selon le milieu de résidence, rural ou urbain. Quel que soit le sexe, la part des mariés diminue avec l'âge alors que s'accroît la part des veufs. Dans la population âgée de 75 ans ou plus les trois quarts des femmes sont veuves alors que 75 % des hommes vivent encore en couple. Ainsi, on pourrait

s'attendre à ce qu'une forte proportion de personnes veuves conduise à un taux non négligeable de personnes vivant seules. L'information, fournie par l'enquête, relativement au mode de résidence, concerne la répartition des personnes âgées selon la taille du ménage dans lequel elles vivent. On constate (Tableau 6) que 8 % des personnes âgées vivent seules et cette situation est beaucoup plus fréquente pour les femmes (12 %) que pour les hommes (5 %). Elles vivent également plus fréquemment dans des ménages de petite taille (2 ou 3 personnes). Ce mode de vie est l'apanage des personnes âgées, particulièrement les femmes, en lien avec leur situation conjugale et cela quel que soit le milieu de résidence.

Tableau 6 : Répartition des personnes âgées selon la taille du ménage dans lequel elles vivent(en %)

	Personnes âgées de 60 ans ou plus		
	Hommes	Femmes	Ensemble
1 personne	5,04	12,50	8,53
2-3 personnes	31,86	26,67	29,43
4-6 personnes	35,56	28,42	32,22
7-9 personnes	17,99	18,36	18,16
10 personnes et plus	9,56	26,55	11,65
Total	100	100	100
	Population adulte de 18-59 ans		
	Hommes	Femmes	Ensemble
1 personne	2,50	1,15	1,80
2-3 personnes	14,23	14,41	14,32
4-6 personnes	37,65	39,43	38,57
7-9 personnes	28,42	27,78	28,09
10 personnes et plus	17,20	18,39	17,22
Total	100	100	100

Source : enquête 1-2-3, 2004-2005

Une autre manière d'appréhender le mode de résidence des personnes âgées est de considérer le statut qu'elles occupent au sein du ménage²⁸. Ainsi, la presque totalité (91 %) des hommes âgés sont chefs de ménage alors que les femmes âgées ont

plus souvent le statut de conjointes du chef de ménage (34 %) ou de parentes (31 %). Cependant, plus du tiers (35 %) d'entre elles sont chefs de ménage alors que dans l'ensemble de la population féminine seules 13 % des femmes sont à la tête d'un ménage (Tableau 7). On n'observe pas de différence significative selon le milieu de résidence.

La taille du ménage présente quelques différences selon que le chef est une personne âgée ou non (Tableau 8). Bien que la taille moyenne des ménages dont le chef est une personne âgée corresponde à la

taille moyenne de l'ensemble des ménages, soit 5,15 personnes (5,4 dans l'ensemble), la différence concerne surtout les femmes âgées chefs de ménage. Ces dernières sont à la tête de ménages en moyenne plus petits : 3,7 personnes. On retrouve cette caractéristique pour l'ensemble des ménages dirigés par des femmes. Les ménages ruraux sont en moyenne de plus petite taille qu'en milieu rural pour les ménages dont le chef est âgé comme pour l'ensemble. En milieu rural, la taille et la composition du ménage sont modifiées par les migrations rural-urbain.

Tableau 7 : Proportions de personnes âgées chef de ménage (en %)

	Personnes âgées	Personnes de 18 ans ou plus
	RDC	
Hommes	90,7	64,9
Femmes	34,8	13,0
Ensemble	64,6	38,2
Milieu rural		
Hommes	89,5	71,9
Femmes	35,5	12,8
Ensemble	63,6	41,5
Milieu urbain		
Hommes	91,9	59,1
Femmes	35,9	13,2
Ensemble	65,4	34,5

Source : enquête 1-2-3, 2004-2005

²⁸ Le ménage est défini comme l'ensemble des personnes dépendant d'un même chef de ménage, lui-même étant la personne (homme ou femme) qui pourvoit aux besoins du ménage par son activité. C'est généralement le père de famille. La forme dominante du ménage reste la famille nucléaire (les parents et les enfants) mais le ménage peut être une famille élargie (incluant les parents, les frères et sœurs du chef de famille).

III. Les conditions de logement des personnes âgées : facteurs non discriminants de la vulnérabilité socio-économique

Tableau 8 : Répartition des ménages selon la taille (en %)

	Ménages dont le chef est une personne âgée		
	Hommes	Femmes	Ensemble
1 personne	5,1	32,2	11,9
2-3 personnes	30,1	28,5	29,7
4-6 personnes	36,8	24,0	33,6
7-9 personnes	19,2	8,4	16,4
10 personnes et plus	8,7	6,9	8,3
Total	100	100	100
Taille moyenne des ménages	5,4	3,7	5,1
	Ensemble des ménages		
	Hommes	Femmes	Ensemble
1 personne	4,1	13,0	6,1
2-3 personnes	19,7	28,2	22,8
4-6 personnes	41,4	39,9	42,2
7-9 personnes	24,8	13,9	21,2
10 personnes et plus	10,0	5,0	7,7
Total	100	100	100
Taille moyenne des ménages	5,9	4,7	5,4

Source : enquête 1-2-3, 2004-2005

La principale caractéristique des ménages dont le chef est une personne âgée est la grande proportion des ménages composés d'une seule personne (12 % contre 6 % pour l'ensemble des ménages) notamment lorsque le chef est une femme (32 % contre 5 % des ménages dirigés par des hommes âgés (Tableau 8). La part des ménages unipersonnels parmi les ménages dont

le chef est âgé est encore plus forte en milieu rural, en particulier lorsque le chef est une femme (Tableau 9), alors que pour l'ensemble des ménages il n'existe pas de différence selon le milieu de résidence. Ainsi, dans les zones rurales, près de la moitié (42 %) les femmes âgées chefs de ménage vivent seules, ce qui les rend plus sensibles à la précarité.

Tableau 9 : Part des ménages unipersonnels selon le milieu de résidence (en %)

	Ménages dont le chef est âgé de 60 ans ou plus			Ensemble des ménages
	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble	
Hommes	4,0	6,2	5,1	4,1
Femmes	24,3	41,5	32,2	13,0
Ensemble	9,3	14,9	11,9	6,1

Source : enquête 1-2-3, 2004-2005

La vulnérabilité socio-économique est multidimensionnelle. La pauvreté se manifeste non seulement par la pauvreté monétaire mais aussi par la pauvreté des conditions de vie. Dans les pays en développement, les conditions de logement et l'équipement des ménages en biens durables constituent de bons indicateurs des conditions de vie et de la vulnérabilité. « Ces éléments reflètent mieux les caractéristiques structurelles des ménages en termes de richesse ou de revenu permanent que le niveau du revenu courant. Ces indicateurs présentent aussi l'avantage d'être statistiquement plus fiables et permettent de suivre les résultats de certaines politiques publiques, au niveau de l'État central ou, de plus en plus, de la ville, en matière d'investissements en infrastructures, comme le taux d'accès à l'électricité ou à l'eau potable » (Makabu Ma Nkenda et al., 2007, 41). Les données relatives au logement sont recueillies par ménage. Ainsi, les personnes âgées qui vivent dans un ménage comme membres secondaires (conjoint ou parents du chef de ménage), bénéficient des mêmes conditions de logement que les autres membres du ménage. La vulnérabilité des conditions de vie ne peut donc se mesurer que pour les ménages dirigés par une personne âgée au regard de l'ensemble des ménages.

III.1 Logement des personnes âgées chefs de ménage : quelques caractéristiques

Les personnes âgées chefs de ménage vivent essentiellement dans des maisons individuelles (90 % d'entre elles quel que soit le sexe) et principalement dans des concessions²⁹ (84 %). Ces proportions sont similaires à celles relevées pour l'ensemble des ménages (83 % vivent dans une maison dans la concession). Elles sont aussi de même ordre en milieu rural et en milieu urbain et varient peu d'une province à l'autre : dans la région urbanisée de Kinshasa 80 % des ménages habitent une maison dans une concession.

Les personnes âgées chefs de ménages sont plus souvent propriétaires de leur logement que l'ensemble des ménages, à raison de 85 % d'entre elles (87 % pour les hommes et 82 % pour les femmes) contre 68 %. En milieu rural la part des propriétaires est légèrement plus élevée mais l'écart avec le milieu urbain demeure faible (Tableau 10). Les différences entre provinces sont moins marquées lorsque l'on considère les ménages dont la personne de référence a plus de 60 ans que lorsque l'on considère l'ensemble des ménages (Figure 5).

Tableau 10 : Part des ménages propriétaires selon le milieu de résidence et l'âge du chef de ménage (en %)

	Ensemble des ménages	Ménages dont le chef a 60 ans ou plus
Total	a 60 ans ou plus	84,5
Milieu urbain	53,5	81,6
Milieu rural	84,8	90,2

Source : enquête 1-2-3, 2004-2005

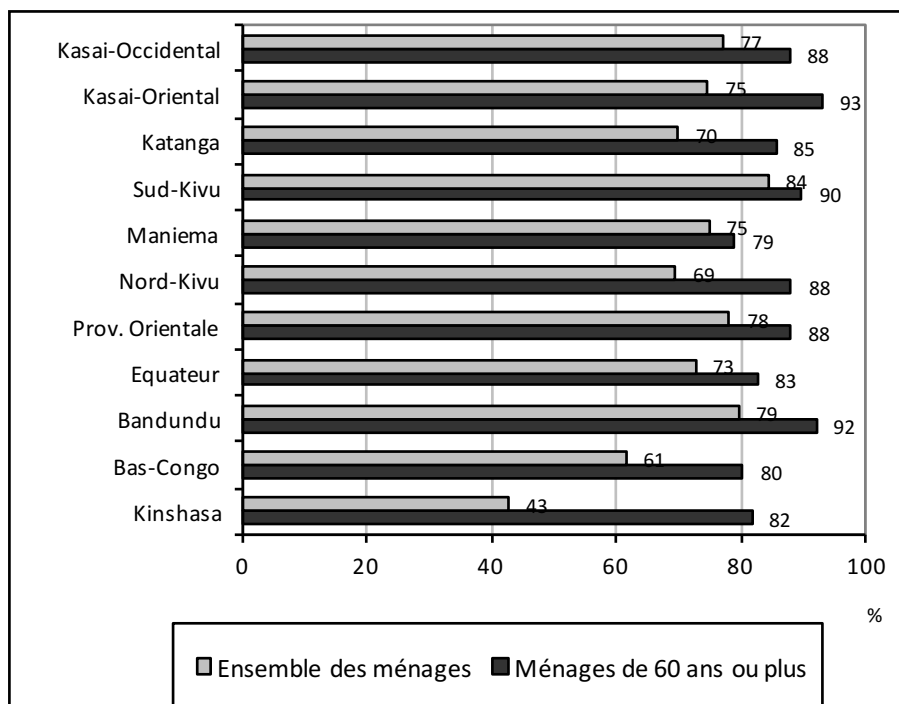
29 Une concession regroupe autour d'une cour un ensemble d'habitations occupées par une famille

En République Démocratique du Congo, comme en général dans les pays en développement et à la différence des pays développés, la possession de son logement n'est pas toujours un indicateur d'aisance financière. Il faut aussi tenir compte de la qualité des logements, appréhendée à partir de quelques éléments de confort : matériau de la maison, accès à l'eau, à l'électricité et à l'assainissement.

Les habitations construites en matériaux durables (béton ou ciment) sont peu répandues aussi bien dans les ménages dont le chef est une personne âgée (21 %)

que dans l'ensemble (18 %). Il n'existe pas de différence significative selon le sexe du chef de ménage. En milieu rural les constructions en dur sont quasiment inexistantes ce qui explique les grandes disparités entre provinces (Tableau 11). Seuls les ménages résidant dans la province de Kinshasa bénéficient largement de maisons construites en matériaux durables. Au total et relativement au type de construction, les ménages dont le chef est âgé ne semblent pas être plus mal logés que l'ensemble. Les différences tiennent davantage au sexe du chef de ménage et au milieu de résidence.

Figure 5 : Part (en %) des ménages propriétaires de leur logement selon la province



Source : enquête 1-2-3, 2004-2005

Tableau 11 : Proportion (en %) des habitations dont les murs sont en matériaux durables (béton ou ciment)

	Ménages dont le chef est une personne âgée	Ensemble des ménages
Ensemble	21,1	17,6
Population masculine	21,5	17,1
Population féminine	19,8	19,6
Milieu urbain	37,8	32,9
Milieu rural	2,4	2,2
Province		
Kinshasa	85,3	83,8
Bas-Congo	16,8	20,6
Bandundu	4,7	4,2
Equateur	7,4	6,9
Province Orientale	1,7	2,1
Nord-Kivu	3,8	3,9
Maniema	3,3	1,4
Sud-Kivu	3,2	2,2
Katanga	2,5	2,1
Kasai-Oriental	4,7	4,0
Kasai-Occidental	10,8	5,9

Source : enquête 1-2-3, 2004-2005

L'accès à l'eau potable et à l'électricité constitue un des éléments essentiels des conditions de vie des ménages. En RDC, près de 60 % des ménages dont le chef est âgé utilisent de l'eau potable comme eau de boisson, mais seuls 28 % disposent d'un robinet d'eau à l'intérieur ou à l'extérieur du logement (22 % pour l'ensemble des ménages), et 17 % ont accès à l'électricité comme source d'éclairage (Tableau 12). S'il existe peu d'écart entre les ménages âgés et l'ensemble des ménages, l'accès à ces deux biens publics demeure difficile pour les ménages ruraux et pour les ménages dirigés par une femme. En milieu rural, 30 % seulement des ménages consomment de l'eau potable et le raccordement à l'électricité est quasi-nul (1,5 % des ménages). La province de Kinshasa apparaît la plus favorisée dans ces deux domaines

avec, à un degré moindre, le Bas-Congo. L'accès à l'eau potable est aussi supérieur à la moyenne dans le Nord-Kivu et le Katanga est bien placé pour l'accès à l'électricité. Les deux Kasai et la province Orientale ont les taux d'équipement en électricité les plus faibles. Près de 70 % des ménages dirigés par une personne âgée ne disposent pas de toilettes dans le logement ou communes à plusieurs ménages ; en milieu rural cette proportion s'élève à 85 %. Alors que la moitié ou plus des ménages disposent de toilettes dans les provinces de Kinshasa, du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, 94 à 95 % n'en disposent pas dans le Kasai-Oriental et dans la province de l'Equateur (Tableau 12). L'assainissement est jugé bon pour moins de la moitié des ménages, moins performant lorsque le chef de ménage est une femme.

En milieu rural les services d'assainissement sont moins développés : seuls 38 % des ménages âgés³⁰ en bénéficient contre 55 % en milieu urbain. La situation semble meilleure dans les provinces de Kinshasa, du Bandundu et du Kasai-Occidental alors que la plus défavorable est observée dans

le Maniema³¹ (3 % seulement des ménages âgés bénéficient d'un système de collecte des ordures). Les ménages de la province Orientale, du Bas-Congo, de l'Equateur et du Katanga ne disposent pas de bonnes conditions d'assainissement.

Tableau 12 : Éléments de confort des ménages

	% de ménages ayant accès à l'eau potable pour la boisson		% de ménages ayant accès à l'électricité pour l'éclairage		% de ménages ne disposant pas de toilettes dans le logement		% de ménages bénéficiant d'un bon service de collecte des ordures	
	PA*	Ens.**	PA*	Ens.**	PA*	Ens.**	PA*	Ens.**
Ensemble RDC	57,7	53,8	16,8	15,9	70,2	73,4	46,8	44,7
Population masculine	56,7	52,7	17,4	15,8	69,7	73,6	47,9	44,7
Population féminine	60,7	59,0	14,9	16,3	71,7	72,3	43,6	44,7
Milieu urbain	81,7	77,9	30,5	30,2	57,2	59,4	54,7	54,0
Milieu rural	30,7	29,3	1,5	1,5	84,7	87,7	38,1	35,3
Province								
Kinshasa	94,8	93,3	57,9	62,7	42,7	44,6	64,8	62,1
Bas-Congo	68,6	63,9	22,1	25,4	69,8	73,7	34,3	36,7
Bandundu	43,2	35,8	2,7	2,3	82,4	87,0	64,9	61,1
Equateur	22,8	24,9	4,2	6,2	94,7	94,2	33,3	36,4
Province Orientale	43,9	42,0	1,7	2,4	80,9	81,5	28,9	26,6
Nord-Kivu	75,2	80,3	6,8	6,0	47,4	49,8	48,1	41,1
Maniema	27,8	30,6	2,2	2,0	80,0	77,4	3,3	4,0
Sud-Kivu	57,3	55,5	7,1	5,9	53,2	59,7	54,0	56,0
Katanga	56,7	51,9	20,9	19,3	75,3	74,6	36,7	36,6
Kasai-Oriental	50,0	53,9	0,6	0,8	93,5	94,2	55,9	57,4
Kasai-Occidental	43,1	34,4	0,0	0,0	76,9	85,7	60,8	57,5

* Ménages dirigés par une personne âgée
** Ensemble des ménages

Source : enquête 1-2-3, 2004-2005

III.2 Les biens d'équipement des ménages dont le chef est une personne âgée

L'équipement des ménages constitue un des indicateurs de la pauvreté et des conditions de vie des ménages. La possession d'un réfrigérateur et d'une cuisinière est très rare pour les ménages dont le chef est une personne âgée (respectivement 3,2 % et 2,5 %) comme pour l'ensemble des ménages (2,8 % et 2,0 %). Les ménages dirigés par une femme et les ménages ruraux apparaissent sous-équipés (Tableau 13). Seules les provinces de Kinshasa et du Bas-Congo, les plus urbanisées, présentent des taux un

peu supérieurs à la moyenne sans dépasser toutefois les 10 %.

Les ménages dont le chef est âgé s'avèrent également sous-équipés en moyens de communication, notamment en postes de radio : 38 % en possèdent un contre 45 % pour l'ensemble des ménages. Le taux d'équipement en téléviseurs des ménages âgés est faible (13 %) comme dans l'ensemble des ménages (13 %). Ajouté à cela, l'utilisation du téléphone est peu répandue en raison certainement du prix et de la faible couverture du pays par les réseaux téléphoniques : 10 % des ménages possèdent un téléphone portable. Ainsi une grande partie des ménages congolais a un accès limité à l'information et à la communication. Les ménages dirigés par

Tableau 13 : Taux d'équipement des ménages pour quelques biens durables

% des ménages possédant									
Poste de radio		Téléviseur		Réfrigérateur		Cuisinière		Téléphone portable	
PA*	Ens.**	PA*	Ens.**	PA*	Ens.**	PA*	Ens.**	PA*	Ens.**
38,0	44,8	13,4	12,7	3,2	2,8	2,5	2,0	10,4	13,2
44,2	48,6	14,8	13,2	3,6	2,8	2,9	2,0	11,4	13,8
19,4	26,9	9,5	10,3	1,7	2,6	1,3	2,0	7,3	10,5
51,8	58,2	25,2	24,9	5,9	5,5	4,5	3,9	19,2	25,1
22,6	31,2	0,3	0,3	0,2	0,1	0,2	0,2	0,6	1,1
62,2	66,6	49,8	56,0	8,6	11,7	8,9	8,3	33,7	44,9
47,7	57,6	13,4	15,4	5,8	4,9	5,8	4,7	13,4	17,9
25,7	31,1	2,7	1,6	0,0	0,07	0,0	0,1	4,0	4,2
20,6	23,2	1,0	1,5	0,5	0,2	0,0	0,3	1,1	3,0
26,0	38,6	5,8	3,5	1,5	0,5	0,0	0,2	5,2	4,1
34,6	49,7	6,8	6,8	3,8	1,8	1,5	0,6	5,3	10,3
26,7	33,0	2,2	0,9	3,3	0,7	1,1	0,3	2,2	1,7
33,3	45,9	1,6	2,3	0,0	0,6	0,0	0,7	2,4	7,0
25,3	40,0	12,7	10,8	4,4	2,4	1,3	1,7	6,3	9,8
43,5	53,0	1,2	1,8	0,0	0,1	0,0	0,3	5,9	8,9
39,2	46,0	0,0	0,5	0,0	0,1	0,0	0,0	1,5	7,8

* Ménages dirigés par une personne âgée
** Ensemble des ménages

Source : enquête 1-2-3, 2004-2005

30 On utilise le terme ménage âgé pour un ménage dont le chef est une personne âgée.

31 Le Maniema est la province la plus rurale du pays : 90 % de la population vivent en milieu rural. La province du Maniema souffre de retards importants dans le secteur de l'énergie, de l'eau et de l'assainissement. Cette situation résulte essentiellement de l'insuffisance des infrastructures, elle-même due à des investissements très limités dans le secteur.

Conclusion

des femmes souffrent de manière accrue de ce sous-équipement ainsi que la population rurale qui se trouve coupée, de cette manière, du reste de la population (Makabu Ma Nkenda et al., 2007). Les ménages de la province de Kinshasa, et dont le chef est une personne âgée, sont un peu mieux équipés puisque près de 60 % d'entre eux possèdent un poste de radio et 50 % un téléviseur. Dans la province du Bas-Congo, les ménages sont également plus équipés que la moyenne mais le taux d'équipement demeure inférieur à celui de Kinshasa.

L'analyse des conditions d'habitations comme le confort des logements et le taux d'équipement des ménages âgés laissent apparaître que les discriminations se manifestent beaucoup moins en fonction de l'âge, c'est-à-dire entre ménages dirigés par une personne âgée et les autres, qu'en fonction du sexe et du milieu de résidence. Les ménages dirigés par des femmes apparaissent toujours moins bien logés et équipés que ceux dont le chef est un homme et les conditions d'habitations sont toujours plus précaires en milieu rural. Or 70 % des ménages sont ruraux et le quart des ménages dont le chef est une personne âgée est sous la responsabilité d'une femme.

En revanche, si l'on se réfère aux déterminants sociodémographiques de la pauvreté, les caractéristiques que présentent les personnes âgées de la RDC (section I), les prédisposent à une plus grande vulnérabilité à la pauvreté que le reste de la population. En effet, parmi les personnes âgées de 60 ans ou plus, on observe une surreprésentation des femmes (et des veuves), des personnes à faible niveau d'instruction et ayant une activité dans le secteur agricole. En outre, c'est une population à forte dominante rurale.

La population âgée est encore peu nombreuse en République démocratique du Congo et les données sur leurs caractéristiques et leurs conditions de vie sont rares. Néanmoins, à partir de l'enquête sur les ménages réalisée

en 2004-2005 par l'Institut national de la statistique, il a été possible de dresser le profil de cette population et de faire apparaître quelques facteurs de vulnérabilité. L'âge n'apparaît pas comme un facteur déterminant. La composition sociodémographique de la population âgée tendrait à la rendre plus vulnérable face à la pauvreté alors que les conditions de logement ne sont pas des facteurs discriminants. La vulnérabilité socio-économique des personnes âgées tient davantage à un faible niveau d'instruction, à une femme responsable du ménage, à une activité agricole et à une résidence rurale ; tous facteurs d'une aggravation de la pauvreté.

Au total, les personnes âgées qui vivent en République démocratique du Congo ne sont pas toutes vulnérables mais elles ne vivent pas non plus dans des conditions décentes comme la majorité de la population congolaise. L'appauvrissement du pays suite aux nombreux conflits a, en outre, causé d'énormes souffrances psychologiques et entraîné une détérioration du tissu social en détruisant les structures familiales et autres liens de solidarité dont peuvent être victime les personnes âgées en l'absence de plan national sur le vieillissement visant à aider les personnes âgées (service de protection sociale, soins de santé, prise en charge à long terme). Les pouvoirs publics doivent réfléchir à la mise en place d'un système de prise en charge de la vieillesse avant que n'augmente le nombre des personnes âgées qui devrait passer, selon les projections démographiques des Nations unies (UN, 2015), de moins de 3 millions en 2010 à plus de 10 millions en 2050 (soit 7 % de la population du pays), 15 millions en 2060 (8 % de la population), plus de 28 millions en 2080 (15 %) et plus de 45 millions en 2100 (22 %).



Habitat sur pilotis, rivière Itimbiri, République Démocratique du Congo, 2010. © IRD Bruno Le Ru.

Banque mondiale

- 2016, Données, consulté sur < <http://donnees.banquemondiale.org/>>

Makabu Ma Nkenda T., Mba M., Torelli C.

- 2007, L'emploi, le chômage et les conditions d'activité en République démocratique du Congo : principaux résultats de la phase 1 de l'enquête 1-2-3 2004-2005, Paris, DIAL, Document de travail, 58 p.

Moumni A.

- 2010, Analyse de la pauvreté en République démocratique du Congo, Tunis, Banque Africaine de développement, Working papers series n°112, 25 p.

PNUD

- 2009a, Province de Kinshasa. Profil résumé Pauvreté et conditions de vie des ménages, Kinshasa, 20 p.

- 2009b, Province du Maniema. Profil résumé Pauvreté et conditions de vie des ménages, Kinshasa, 20 p.

- 2009c, Province Orientale. Profil résumé Pauvreté et conditions de vie des ménages, Kinshasa, 20 p.

- 2009d, Province du Katanga. Profil résumé Pauvreté et conditions de vie des ménages, Kinshasa, 20 p.

République démocratique du Congo

- 2006, Document de la stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté. RDC, Kinshasa, 112 p.

United Nations

- 2015, World Population Prospects, the 2015 Revision, consulté sur < <http://esa.un.org/unpp/>>.